

MONTAGN' INFOS

La lettre d'information de Montagnole - Juin 2021

Votre Montagn'infos est distribué, depuis janvier 2021, par M. GONCALVES FARIA José, habitant de Montagnole

VILLAGE CULTUREL – FETE DE LA MUSIQUE



Le Village Culturel propose, le SAMEDI 26 JUIN 2021 à partir de 18 heures, une animation par les groupes "Cocktail de Zick" et "Batou kc" (percussions brésiliennes) au Chef-Lieu.

Vous trouverez sur place une buvette et une petite restauration. La musique arrêtera vers 21h30 / 22h.

RESERVEZ DES MAINTENANT VOTRE SOIREET VENEZ NOMBREUX NOUS RETROUVER

ACCUEIL DE LOISIRS – VACANCES D'ÉTÉ

L'ALSH (Accueil de Loisirs sans Hébergement) de Montagnole accueillera les enfants de 3 à 11 ans pendant le mois de juillet du mercredi 7 au vendredi 30 juillet 2021, de 7h30 à 18h00, avec repas préparé par les parents.

L'accueil des enfants se fait à la journée ou à la demi-journée avec ou sans le temps de repas. Il sera fermé au mois d'Aout.

Le programme est en cours d'élaboration. Il sera fait et ajusté en fonction des règles sanitaires gouvernementales. Dès qu'il sera prêt, il sera donné aux enfants de l'école et mis pour information sur le site internet de la commune.



LES PASSIONNES DU CHIEN COURANT – BALLTRAP

L'association « les passionnés du chien courant » organise son ball trap les 3 et 4 juillet prochain route de l'Hélia sur la commune de Saint-Cassin à partir de 8h.

Vous avez envie de passer un bon moment alors venez nous retrouver !



CAFE ASSOCIATIF – FETE L'ETE

Le café associatif « le Montagn'Art » propose une soirée concert avec le groupe ChabertandCo, **le samedi 3 Juillet** à partir de 18 h au Chef-Lieu

Vous pourrez découvrir la nouvelle formation de musiciens et de chanteurs qui débute ses nouveaux concerts par notre village.

Sur place une buvette et une restauration seront installées.

RESERVEZ DES MAINTENANT VOTRE SOIREE

Toute l'équipe du "Montagn'Art" se réjouit d'avoir pu retrouver ses adhérents depuis le 29 mai, en extérieur les samedis matin, de 10 h à 13 h.

Rendez-vous en face de l'école de Montagnole pour échanger de bons moments !!



Pour soutenir le café associatif, bénéficiaire des ateliers qui seront proposés et pour être prêt pour la FETE DE L'ETE : **PENSEZ A PRENDRE VOS ADHESIONS**

Voici les activités qui seront proposées lors des futurs ateliers :
Bracelets avec des bagues, arbre de vie, arbre de vernis

Contacts : Nicolas Barut, Président : 07 49 00 04 50 - Sophie Mathevet, Secrétaire : 06 30 26 46 14

CES MANIFESTATIONS ET REPRISES AURONT LIEU SEULEMENT SI LES RESTRICTIONS GOUVERNEMENTALES LE PERMETTENT

ECURIE DE MONTAGNOLE

Prochaines animations au Centre équestre

- 6 juin fête du club journée portes ouvertes
infos sur FFE.com onglet "fête du poney"
- 20 juin concours CSO club et poneys
- Du 2 au 4 juillet concours CSO amateur, professionnels et jeunes chevaux



BIBLIOTHEQUE

En juin, votre bibliothèque fait l'inventaire de ses livres.

Pour cela, il est indispensable que les adhérents rapportent tous les livres empruntés avant le 26 juin. Vous pouvez noter d'ores et déjà que la bibliothèque fermera en juillet et août.

TENNIS CLUB DE MONTAGNOLE



L'été arrive ! C'est le moment de profiter du tennis à Montagnole, sur les 2 terrains récemment rénovés !

Le Tennis Club propose une offre "Découverte" à 25 euros pour 3 mois (juin-juillet-août) pour les non-licenciés.

Cette année, un peu plus d'une vingtaine d'enfants ont pu participer à l'école de tennis, animée par notre moniteur Fabien et son assistant Paul.

Les cours, qui ont lieu le samedi matin, se termineront à la fin de l'année scolaire, et reprendront à la rentrée en septembre. Vous pouvez dès maintenant préinscrire vos enfants pour la prochaine saison. Les groupes seront établis selon le niveau et l'âge, à partir de 5 ans. A très bientôt sur les courts !

Contact : tcmontagnole@gmail.com

GYM DE MONTAGNOLE

Avis aux Montagnolaises, Montagnolais...

Votre association sportive en « sommeil » depuis quelques mois ne s'endort pas !! La reprise c'est pour bientôt !

Dépoussiérez vos baskets, déroulez le tapis caché derrière la télé, récupérez votre gourde au fond du placard la rentrée promet d'être sportive.

Venez retrouver vos coachs préférés qui sont motivés comme jamais...

Gina, Auriane, Alexandra et Axelle n'attendent que le Top' départ.

Pilates, Zumba, Zumba Kids, Stretching, Step, renforcement musculaire...un programme complet pour garder la forme et se retrouver autour d'une passion commune.

Il nous tarde de vous retrouver et de prendre le chemin de la salle de sport à vos côtés !

En attendant cette reprise, prenez soin de vous et surtout, **Sportez-vous bien!**



COVID 19 – ACHAT D'AUTO-TEST POUR L'ECOLE

Une directive de l'académie prévoit que les adultes de l'école doivent se tester 2 fois par semaine. Toutefois, celle-ci fournit les auto tests uniquement pour le personnel enseignant.

C'est pour cette raison que la commune a fait l'achat d'auto tests pour son personnel.



FIBRE À MONTAGNOLE

La fibre est sur la commune de Montagnole. Toutefois tous les secteurs ne sont pas encore éligibles au raccordement : les travaux continuent... Actuellement les opérateurs démarchent les personnes situées sur les points raccordables.



CHORALE DE MONTAGNOLE

La chorale de Montagnole reprend ses répétitions le mardi 15 juin à 20 h 30 (dans la salle rouge de la mairie).

VELO À ASSISTANCE ELECTRIQUE (VAE)



La commune de Montagnole a décidé d'attribuer une aide de 200 euros, par famille, pour tout achat d'un vélo électrique d'un montant supérieur à 1 200 euros. Pour en bénéficier il vous suffira de nous présenter la facture acquittée ainsi qu'un justificatif de domicile et le dossier que vous remplirez en mairie, au vu de ces documents.

Pour 2021 un quota de 20 vélos a été acté. Pour cette année cette aide interviendra pour tout achat effectué entre le 1er juin et le 31 décembre 2021.

JOB D'ETE – CHANTIERS ÉCOCITOYENS

L'Association du Quartier du Centre-Ville de Chambéry (AQCVC), propose comme chaque année, aux jeunes âgés de 16 à 21 ans, des "chantiers jeunes écocitoyens" qui se dérouleront du 12 juillet au 13 août 2021 dans certaines communes.

Dossier de candidature à déposer avant le 18 juin 2021 au plus tard.

Vous trouverez toutes les informations sur le site internet de la commune.

Vous pouvez aussi contacter la personne référente de l'AQCVC :

M. DELORME Benoît - Tél : 04 79 85 67 43 ou 06 86 79 97 36 pour plus de renseignements.

NUISSANCES SONORES ET VOISINAGE

Par arrêté préfectoral, les travaux de bricolage et de jardinage (tous les engins et matériel à moteurs) ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- Les jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 19 h 30
- Les samedis de 9 à 12 h et de 15 h à 19 h
- Les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h